



## Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-665-890 du 30/03/2015

### **RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DE REFORME DEPARTEMENTALES COMPETENTES A L'EGARD DES PERSONNELS DE DIRECTION**

Référence : article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementales

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels de direction - Tout public

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06  
- ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral portant désignation des **représentants du personnel** au sein des instances citées en objet.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales  
**VU** les propositions présentées par les représentants des personnels  
**ENTENDUE** la commission administrative paritaire académique des personnels de direction en sa séance du 19 mars 2015

### ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des personnels de direction** :

#### Rectorat

Division de  
l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Référence :2015-9

Dossier suivi par :

Sophie Yagues

Secrétariat de division

Téléphone :

04 42 91 72 26

Fax :

04 42 91 70 06

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

#### Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence

- Monsieur Michel PASTWA  
Proviseur - Lycée Louis Martin Brêt – Manosque (04)
- Monsieur Olivier SCHNEBELEN  
Principal – Collège Henri Laugier – Forcalquier (04)

#### Pour le département des Hautes-Alpes

- Madame Laurane MIRABEL  
Principale – Collège Les Hauts de plaine – Laragne Montéglin (05)
- Madame Elisabeth FABREGA  
Proviseure – Lycée Dominique Villars – Gap (05)

#### Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Sylvie JUSSEAUME  
Principale – Collège Gaston Defferre – Marseille (13)
- Monsieur Jean-Marie QUEINNEC  
Principal – Collège Roy d'Espagne – Marseille (13)

#### Pour le département de Vaucluse :

- Madame Brigitte GAY  
Proviseur – Lycée René Char – Avignon (84)
- Monsieur Franck VASSE –  
Proviseur – Lycée Philippe de Girard – Avignon (84)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 mars 2015

Pour le recteur et par délégation,  
le directeur des relations  
et des ressources humaines

Gérard MARIN